

## Trois mots pour me situer et introduire ma présentation : transparents 1 et 2

- 1. Je suis ici sur une invitation de Khadidja ERREBAH avec qui je travaille depuis deux ans le cadre d'un collectif informel, qui s'appelle les R2R, initié par le CIRFIP, visant à créer un espace régulier d'échanges franco-marocain entre intervenants sociaux de part et d'autre de la Méditerranée.
- 2. Par ailleurs je viens de terminer une expérience politique d'élue à Paris 3e pendant un mandat de 6 ans - 2008/2014 (je ne me suis pas représentée aux municipales de 2014 parce que je suis contre le cumul des mandats dans le temps) et j'ai recensé les actions qui selon moi correspondent à l'idée de rendre des comptes aux citoyens et prendre en compte les citoyens dans la pratique politique sur le territoire de Paris. Durant mon mandat, j'ai participé aux instances participatives et j'ai aussi développé des expériences de démocratie participative.
- 3. Si j'ai été élue conseillère dans le 3e arrondissement, c'est parce qu'en 2006 j'ai pris ma carte au PS à cause de la candidature de Ségolène Royal - première femme candidate aux Présidentielles - qui a scandalisé à l'époque le monde politique français, marqué par le modèle de l'élite républicaine. J'ai mené sa campagne à travers une association hors parti - désirs d'avenir DA - et un site participatif (Obama a fait de même pour sa campagne en 2008) mettant sur la table des propositions de démocratie participative inspirées des exemples d'autres démocraties. Tollé à l'époque chez les politiques et chez les intellectuels : doctes accusations de démagogie, démocratie d'opinion, dangereux populisme, incompétence, vide du projet ...

Or, sa proposition me parlait car je suis sociologue consultante, socialyste, chercheuse attachée au laboratoire EXPERICE de l'université de Paris 8 ex Vincennes à Saint Denis qui travaille sur l'éducation tout au long de la vie. Je suis inscrite dans le courant de la recherche-action qui développe une pratique reconnaissant à égalité l'expertise des acteurs sociaux et tendant à instaurer un rapport d'équivalence entre acteurs sociaux et chercheurs. Cette sociologie puise ses racines notamment dans l'école de Chicago, une école des années 20 qui revendiquait l'observation participante, qui publiait des pages blanches dans le journal appelant les gens à écrire leur récit de vie et à l'envoyer aux chercheurs pour en parler avec eux ... C'est à Chicago qu'émerge au début du xx<sup>e</sup> siècle le concept d'empowerment ou la capacitation citoyenne des communautés défavorisées ou encore « développement du pouvoir d'agir ». Il est alors utilisé par les femmes luttant pour la reconnaissance de leurs droits. On retrouve également cette notion dans les méthodes du community organizing de Saul Alinsky dès les années 1930, puis dans le mouvement des droits civiques dans les années 1960. Au Québec, des associations de lutte contre la pauvreté effectuent la promotion de l'empowerment pour alléger le fardeau social et économique de certains milieux en perte.

Pour moi, que l'on soit, élu, militant associatif, chercheur, *la question qui se pose chaque matin est celle de son mandat social* cad de *ce qu'il fait aux autres quand il fait ce qu'il fait* dans l'exercice de son métier de chercheur ou de son militantisme ou de son mandat électif. La Redevabilité Sociale RS est une donc question qui concerne chacun de nous. On prend en compte, on apprend à exiger des comptes, on rend compte, la RS recouvre ces différentes interactions sociales.

Transparents 3 et 4

L'action de Paris concernant la lutte contre les discriminations me semble classique au sens où elle se déploie entre élus, services de la ville et associations militantes.

Paris compte 53% de femmes, Leur prépondérance dans la population paraît tenir à deux phénomènes. D'une part un flux important de jeunes femmes qui viennent suivre leurs études dans la capitale, d'où une proportion de 54% de femmes dans la population des 20-24 ans. D'autre part une surmortalité masculine et une forte espérance de vie féminine, qui explique que celles-ci représentent 70% des personnes âgées de soixante-quinze ans et plus.

28% des familles parisiennes sont des familles monoparentales, 95% sont des femmes qui vivent seules avec des enfants. Paris compte 59 573 familles monoparentales dont le parent est une femme. Selon les données de la CAF de Paris, 10% des ces familles (5 940 femmes) sont bénéficiaires du RSA (socle uniquement + socle et activité sans majoration) et 43% vivent sous le seuil de bas revenus fin 2009 (le seuil de bas revenus étant fixé à 943 euros /UC).

On a développé des actions dans le sens de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité, mais ce ne sont pas des actions de démocratie participative.

- C'est du soutien à l'action de diverses associations soutenues par la municipalité et mises en réseau (exemple du FIT dans le 3e) 210 actions sont actuellement développées sur l'orientation scolaire, les formations, la prostitution, l'accès au logement, les violences (dispositif Femme en Très grand danger)
- C'est un objet d'évaluations, d'observations participatives, on a un observatoire de l'égalité hommes-femmes, qui signe la charte européenne de l'égalité

L'observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes a été créé en février 2002. Les Parisiennes et les Parisiens vivent des situations et rencontrent des problèmes différents. La Ville doit pouvoir leur apporter des réponses adaptées pour que chacun, femmes et hommes bénéficient d'une égale qualité de vie.

Son objectif est de permettre aux Parisiennes mais aussi aux Parisiens de mieux vivre leur Ville au quotidien dans tous les domaines : social, emploi, égalité professionnelle, famille, culture, transports etc.

L'objectif vaut aussi pour les femmes et les hommes de l'administration parisienne pour lesquelles l'égalité des chances doit être respectée.

Même si Paris est une Ville féminine les lieux d'inégalité sont toujours nombreux.

Afin de réduire ces inégalités, l'Observatoire agit pour :

- garantir et faire respecter les droits des Parisiennes,
- soutenir et accompagner l'activité, l'emploi et l'égalité professionnelle pour les parisiennes et aussi pour les femmes de l'administration parisienne,
- faire reconnaître et valoriser la place des Parisiennes dans tous les domaines,
- aider et accompagner les associations féminines et féministes parisiennes
- garantir aux jeunes Parisiennes et Parisiens l'accès à une éducation à l'égalité

Mais pas, à ma connaissance, d'une stratégie de démocratie participative. Cependant les pratiques participatives que je décris peuvent servir à des actions genrées

## TRANSPaRENT 5

Genèse des processus participatifs à Paris

Il y avait déjà une longue tradition des pratiques démocratiques dans les banlieues rouges contrôlées par le PCF. visant à la politisation et l'affiliation de citoyens,

La ville de Paris était à droite, la droite développait une politique ségrégative avec une spécialisation des quartiers. Le tout à la voiture. La vente à la découpe.

cas du marché des enfants rouges

Le plus vieux des quatorze marchés couverts de Paris doit son nom à un orphelinat du XVI<sup>e</sup> siècle, où l'on habillait les enfants de drap rouge, et sa naissance à Louis XIII, qui le fit construire en 1615, à l'angle des rues de Bretagne et de Berry (actuelle rue Charlot). Les habitants décident alors de s'organiser et créent le collectif de défense du marché, qui rassemble, en dix jours, 3 500 adhérents et dont le président d'honneur n'est autre que le réalisateur Bertrand Tavernier. Fêtes à la bougie, tours de garde pour prévenir l'arrivée des bulldozers, manifestations, pétitions : le marché devient « l'affaire d'un quartier », selon Michèle Zalcman, membre fondateur de l'association Vivre dans le 3<sup>e</sup>, et un sérieux enjeu pour les élections municipales de 1995. D'après Michel Chaudanson, « la seule façon de sauver le marché était de faire tomber Dominati ». Au lendemain de la victoire de Pierre Aidenbaum (PS) en juin 1995, le journal Le Monde titre : « La victoire des Enfants-Rouges »...

C'est un processus d'action militante qui débouche sur un vote - convergence entre démocratie directe et démocratie représentative

ces luttes collectives sont un mode d'apprentissage organisationnel et culturel qui va servir de matrice aux évolutions ultérieures

## TRANSPaRENT 6

Philosophie de la gauche qui définit l'urbain, l'urbanité comme mixité : mixité sociale et mixité des usages, des âges, des sexes

définitions proposées par le philosophe et sociologue marxiste Henri Lefebvre (il habitait rue Rambuteau), et par les géographes auteurs de l'Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Henri Lefebvre a écrit en 1968 « Le Droit à la ville » et en 1970 « La Révolution urbaine ».

**le droit à la ville, c'est-à-dire le droit de vivre en ville, le droit d'accès au centre, car la ville, c'est le centre. C'est une affirmation du droit à la vie urbaine comme condition d'humanisme et de démocratie, une alerte devant une réorganisation ségrégative du centre de Paris.**

De là un grand débat sur les questions de « vivre ensemble » ou de civisme, ou de « convivialité » et d' « humanisme », diverses manières de dire à gauche et à droite qu'il faut créer une sorte de « savoir vivre ensemble », qui est de la responsabilité de la municipalité, pour que la mixité obtenue par une action régulatrice volontaire des politiques, soit vécue comme un enrichissement et non imposée artificiellement à des habitants incapables de respecter leurs différences.

## TRANSPARENT 7 CDQ

Là on n'est plus bottom up, on n'est plus dans le mouvement social contestataire mais dans son institutionnalisation.

les associatifs voient ça d'un mauvais œil car c'est une forme de relation directe qui leur retire leur rôle de représentants.

Les conseils de [quartier](#) ont été créés par la loi du 27 février [2002](#), dite loi Vaillant, relative à la [démocratie](#) de proximité<sup>1</sup>, dont les dispositions sont codifiées à l'article L. 2143-1 du [code général des collectivités territoriales](#). Cette loi pose l'obligation pour les communes de plus de 80 000 habitants de créer un ou plusieurs conseils de quartier dont le rôle est de développer la participation citoyenne.

Dans le 3e, 35000 habitants, 4 conseils (créés sur les bases des très anciens quartiers administratifs)

PREMIÈRE MANDATURE on est en phase instituant, on est sur de l'info, de la consultation, de la concertation et de la proposition remontante, voire même de la codécision

## Transparent 8 CARREAU DU TEMPLE

Emergence du concept de maîtrise d'usage à côté de la maîtrise d'ouvrage (élus) et de la maîtrise d'œuvre (experts)

## Transparent 9

2e: institutionnalisation avec les phénomènes classiques de perte de substance

D'ailleurs nous avons multiplié les conseils: conseil de la jeunesse, conseil du handicap, conseil économique, conseil des usagers du service public

Tremplins pour l'opposition (on a été élu, alors pourquoi s'emmerder avec l'opposition)

- lieux d'expression d'intérêts particuliers et conservatisme, un peu comme le monde associatif qui en son temps s'était senti bipsé par les cdq

## Transparent 10: les grandes opérations urbaines

Travail intense de consultation en amont du cahier des charges sur les très grandes opérations comme le chantier des Halles, la transformation des quais, la piétonisation de certaines rues (conseils de rue). pratiques hétéroclites: conseils de quartier, permanences d'expression, balades urbaines => une annexe étoffée au cahier des charges.

---

TRANSPARENT 11 les CR de mandat

---

## TRANSPARENT 12 les conférences citoyennes

Ma délégation: prospective choisie par moi et acceptée par mon maire. regarder à long terme, bien au delà des mandatures, pour orienter les décisions en fonction du futur choisi et non subi. Cela vient de mon expérience professionnelle en entreprise. Je veux tester en milieu ouvert des processus innovants. Je ne sais pas si ça va marcher. Ça marche !

J'ai réussi à persuader mon équipe de mener des conférences citoyennes et un jury.

Non sans mal. En 2008 on est encore complètement contradictoires

Les conférences citoyennes sont un processus d'élaboration d'un choix en amont d'une décision, orsque les positions en présence sont contradictoires (exemple: construction de tours à Paris).

Récemment, Christiane Taubira en fait une sur la prévention,

Dominique Bertinotti sur les familles (remarque: ce sont des femmes ministres)

Delphine Batho sur la loi de TE

### RAPPEL

Dans les [années 1970](#), en Allemagne, Peter Dienel, un sociologue travaillant pour une administration chargée de la rénovation de quartiers urbains, cherche à associer les habitants à la conception des projets. Pour lui les réunions publiques ne constituent pas le bon outil : elles peuvent mobiliser un grand nombre de personnes mais ne parviennent pas à concerner tous les groupes sociaux. De plus, les débats trop brefs ne débouchent le plus souvent que sur des revendications hétéroclites et pas toujours réalistes, voire sur un clivage entre les visions des participants plutôt que sur un consensus. Pendant des années, Dienel expérimente de nouveaux dispositifs de formation et de recueil de la parole des citoyens, jusqu'à aboutir à ce qu'il appelle les « cellules de planification » (Planungszelle) : des groupes de vingt-cinq personnes tirées au sort parmi les habitants d'un quartier et mobilisés pendant plusieurs jours, qui reçoivent des éléments de formation et d'information sur le problème à traiter, puis qui délibèrent pour élaborer des recommandations<sup>2</sup>. Le principe des jurys citoyens s'inspire de ce concept en l'élargissant à toutes les décisions politiques locales. Le terme de « jury citoyen » (*citizens' jury*) a été d'abord employé par le politologue américain [Ned Crosby](#) à partir des [années 1980](#) lorsqu'il crée aux États-Unis, quelques années plus tard, des groupes fonctionnant sur le même principe. Ceux-ci se penchent le plus souvent sur des questions de portée locale, « l'expertise du quotidien » étant souvent mise en avant pour légitimer l'intervention citoyenne.

Le modèle danois s'est exporté en Belgique, en Espagne (où il est parfois appelé NIP - Nucleo de intervencion participativa)<sup>3</sup> et dans bien d'autres pays. En France, il est connu sous le nom de [Conférence de citoyens](#). Il ne s'agit pas d'un organe de prise de décision, mais le plus souvent d'un outil d'aide à la décision, à statut [consultatif](#), temporairement mis en œuvre par des autorités politiques désireuses de disposer d'une vision de leur opinion publique sur un sujet défini par elles. Le plus souvent, les animateurs de jurys citoyens mobilisent des savoir-faire issus de la [facilitation](#) (c'est-à-dire de l'animation de collectifs de travail) ou de la [médiation](#).

En 2012, la méthode est reprise, à échelle mondiale, sous l'égide de l'[ONU](#)<sup>4</sup> qui pour préparer la [Conférence d'Hyderabad sur la diversité biologique](#) organise avec le Danish Board of Technology un évènement dit « *World Wide Views on Biodiversity* »<sup>5</sup> (WWVB) <sup>6</sup> :

Cette consultation mobilise environ 4000 simples citoyens (de 16 ans et plus) dans 40 pays. Ils sont invités à répondre à un [sondage](#) mondial organisé simultanément dans ces pays ([Congo](#), [Cameroun](#), [Maldives](#), [Bolivie](#), [Brésil](#), [Costa Rica](#), [Canada](#), [États-Unis](#), [Danemark](#), [Allemagne](#), [Chine](#), [Japon](#), [États-Unis](#), [France](#)...) le 15 septembre 2012. La synthèse tiendra lieu de propositions citoyennes sur de grandes questions et enjeux de biodiversité. En France des citoyens volontaires se mobiliseront à [la Réunion](#), avec l'aide du [Conseil régional de La Réunion](#)<sup>7,8</sup> et à [Lille](#) dans les locaux du [Conseil régional Nord-Pas-de-Calais](#) ; en partenariat avec la [Fondation Hulot pour la Nature et l'Homme](#) et [Terra Eco](#). Le panel de citoyens est tiré au sort parmi un groupe de volontaires, en répondant à certains critères (ils doivent être des citoyens *ordinaires*, ni élus, ni spécialistes de ces questions)<sup>9</sup>. Ces citoyens après avoir visionné des films portant sur ces sujets, témoignent et débattent pour se forger une opinion éclairée puis formuler des recommandations sur les enjeux majeurs de la Biodiversité. Le protocole de travail est commun aux 40 pays, afin de produire des résultats comparables, qui seront publiés le 17 septembre 2012. En France, le cabinet "Missions publiques" en fera une synthèse qui sera transmise aux décideurs de la COP d'Hydérabad. Les organisateurs de France communiqueront ces résultats au [Président de la République](#), au [Premier ministre](#) et à la [Ministre de l'écologie](#), mais aussi les négociateurs français et européens de la conférence d'Hydérabad. Ces mêmes résultats seront ensuite présentés aux délégations présentes lors de la Conférence, de manière à encourager un « [mode de gouvernance intégrant davantage la parole citoyenne](#) » et la prise en compte des « *priorités des citoyens « ordinaires » concernant la problématique de la biodiversité* », deux moyens de répondre à l'« enjeu A »<sup>10</sup> des [objectifs d'Aichi](#).

## TRANSPARENT 13

### EffetsCR Conférence citoyenne : (données définitives)

Nombre de lettres envoyées : 500

Retour courriers NPAI : 70

Réponses positives à la proposition : 100/430

Participants inscrits : 46

Participants effectivement présents au moment du lancement : 41

Désistements (sans explications) en cours de route : 3

Participants avec empêchement de dernière minute (maladie, obligation familiale) : 2

Nombre total de participants aux deux week-end : 36

Taux de participation virtuelle : 23,2%

Taux d'inscriptions fermes : 10,6%

**Taux de participation effective : 8,3%**

**Taux moyen européen : 2%**

Le **potentiel de participation** dans le 3<sup>e</sup> est **exceptionnellement élevé**.

**Hommes et femmes s'y retrouvent à égalité**. Au niveau des inscrits, on avait même une stricte égalité (23 personnes de chaque sexe).

Les lettres d'invitation ont été strictement réparties dans les 4 quartiers.

Résultat : Saint-Avoie est sous représenté par rapport aux trois autres quartiers. Archives et Enfants Rouges, les secteurs EST se disputent le « haut du pavé » par rapport à l'OUEST : la participation est inversement proportionnelle à la densité.

**Catégories nettement sur représentées :**

- **les commerçants et chefs d'entreprise** (trois fois plus nombreux), les cadres et professions intellectuelles supérieures ;
- **les familles** (deux fois plus nombreuses), les couples.

**Catégories complètement sous représentées :**

- les étrangers (la moitié moins) ;
- les jeunes de moins de 25 ans ;
- les familles monoparentales ;
- les ouvriers, employés, et professions intermédiaires.

Devant ce résultat annoncé, anticipé, il n'y a plus que les yeux pour pleurer cette **non mixité sociale** (!!!) : cette sous-représentation peut être évitée par une mesure qui s'appelle indemnisation. Tant qu'on ne franchit pas le pas, on peut toujours regretter que la participation soit sélective.

Pour autant, elle n'est pas à l'image des politiques : à noter la forte présence des actifs, des commerçants et des familles avec jeunes enfants qui ont choisi le 3<sup>e</sup> parce qu'il est resté mixte.

Ils étaient contre en 2006/7/8, à présent cela intéresse certains.

En 2008, j'avais en entrant dans l'équipe municipale un projet de changer les pratiques des élus. Et de les inciter à aller résolument vers des pratiques de démocratie participative ce qui est pour moi une urgence devant la montée de l'abstention et le populisme qui est associé à l'abstention.

Donc, étant élue, je voulais expérimenter en grandeur nature avec mes collègues élus les dispositifs utilisés de longue date par les autres démocraties : le jury citoyen (évaluation d'une politique) et la conférence citoyenne (élaboration d'une politique publique) notamment.

Au départ, ils étaient presque tous sur la démocratie représentative, une conception du rôle des élus qui comme sachant, et qui leur fait craindre une perte de légitimité s'ils sollicitent les citoyens pour avoir leurs idées alors qu'ils sont élus sur un programme et doivent trouver proposer des solutions

Risque de passer pour des incompetents. se ridiculiser

Le participatif maximal dans ce cas c'est l'information, la consultation mais pas la concertation ni la participation à des délibérations.

Ces sont de ces élus qui ne cessent de rappeler: celui qui décide ici, c'est moi.

La vie d'élus c'est une bataille permanente

le participatif est appréhendé comme un nouveau champ de bataille dont on aurait pu se passer

Donc paradoxalement c'est une crainte de perte de légitimité qui fait refuser la DP Alors que la DP st au contraire présentée par ses théoriciens comme aboutissant à plus de légitimité des décisions.

Mais ça c'est rationnel, et cela ne passe pas.

La première fois que les élus sont plongés à leur corps défendant dans une assemblée participative dans laquelle ils sont dans un cercle (figure de l'égalité formelle), ils ne sont

pas à la tribune, pas en position de surplomb mais à un niveau équivalent avec les citoyens Pr»cents ou les chercheurs, la première fois donc c'est un comportement de défense pouvant se manifester par du désintérêt

indifférence

mépris

sarcasme

évaluation peu flatteuse: tout ça, on le savait déjà, ça ne vole pas haut, on n'a rien appris de nouveau, vous n'apportez rien d'autre par rapport à nous, NIMBY ...il manque ceci

cela, vous n'avez pas répondu à la question qui était posée

il y a donc quelque chose de l'ordre d'une rivalité qui se joue avec les citoyens et les chercheurs invités.

Il y a de la peur dans le fond= peur que ce soit un espace d'interpellation et d'attaques

Mais, si la démarche est maintenue, les attitudes changent.

je constate en 2013 un désir de recourir à des démarches de démocratie participative de la part d'élus qui il y a 5 ans y étaient radicalement opposés

Un ami socianalyste Thierry Colis, qui fut formé à P8, qui est intervenu dans les conférences de 2008/2009 et de 2013 a souligné la différence nette de comportement des élus du 3e entre la première fois et la seconde conférence. La différence aussi entre eux et ceux des autres arrondissements (4e 11e) en 2013 pour qui c'était la première conférence citoyenne

Pourquoi et comment ? Par où est passé cet apprentissage ?

Une conférence citoyenne, c'est un dispositif de type dispositifs de recherche-action

EN RA, le chercheur tend à établir une relation d'équivalence entre le chercheur et les acteurs, et ici simplement on y ajoute les politiques. Il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et produisent le savoir, de l'autre ceux qui écoutent ou sont les objets du chercheur

Donc les politiques apprennent quelque chose de différent, ce n'est pas par un apprentissage formel, un discours conscient, rationnel. Ils n'étaient pas et ne sont peut être toujours pas convaincus par des propositions logiques en faveur de la DP.

Cela passe donc par de l'expérience vécue d'une forme sociale particulière

Pour autant est ce un apprentissage informel au sens où c'est un apprentissage par l'expérience d'une forme alternative de participation des citoyens dans laquelle le dispositif joue un rôle capital, je laisse ça aux spécialistes d'Experice

Je reviens aux élus et à la transformation de leurs pratiques par les expériences successives de conférences citoyennes.

Pour expliquer la transformation je retiens deux caractéristiques de la con citoyenne:

- > Le fait de travailler en prospective : vision du futur décale l'ensemble des routines politiques. Entrer dans une temporalité inhabituelle pour les élus: le long terme ou le moyen terme

cela ouvre le débat sur le présent en sortant des confrontations entre les gens pour passer plutôt aux controverses sur des scénarios, et à la découverte de l'ensemble des contraintes et potentialités d'un champ.



- > Faire vivre une expérience conduite par des tiers  
la responsabilité du climat de la réunion ne leur incombe pas  
Une conférence citoyenne ce n'est pas une attaque des élus,  
Un conseil de quartier c'est autre chose: critique et confrontation interpersonnelle  
l'expérience, une reproduction de la démocratie représentative, des élus bis, légitimité  
contre légitimité «les habitants c'est nous». c'est une place qui devient symétrique et non  
complémentaire.

On voit dans une conférence citoyenne émerger de la part des participants une position  
de co-construction car les citoyens se mettent dans la place assignée par le dispositif, ils  
se conduisent comme des responsables (type jury d'assise)  
c'est la définition de la situation par les intervenants qui est acceptée par les citoyens  
Ils viennent influencer une représentation, une vision de la ville de demain, donc les  
politiques par conséquent mais indirectement  
ce n'est pas une arène, c'est une ruche  
ils viennent nourrir les élus  
En faisant cela, ils modifient leur rapport au politique et cela crée un acteur collectif  
impliqué puisque dans mon cas ce sont des ateliers citoyens depuis 2009 posts 1ere con  
citoyenne qui ont poussé plusieurs dossiers en panne, ou très lent je pense notamment à  
la transition énergétique

Il faut noter la participation des chercheurs et des experts: ils viennent bénévolement car  
c'est un échange entre experts dans le fond, expertise de chercheurs, expertise de  
citoyens

Donc l'expérience vécue de cette forme de coaction est un apprentissage suffisamment  
fort pour faire tomber les préventions les plus logiques. Une «conférence citoyenne» pour  
les élus notamment, mais aussi les citoyens, c'est une sorte de pédagogie institutionnelle

Ensuite d'autres facteurs de changement de position et d'apprentissage agissent, dont la  
rivalité mimétique, l'imitation.  
Les gens font ce que vous faites, et pas ce que vous dites.

J'avais envie de souligner dans le temps imparti le rôle pédagogique de la forme, de la  
méthode, du dispositif pour vous interpeller vous en tant que chercheurs en sciences de  
l'éducation au sens de vous demander ce que vous même vous faites passer comme  
message à travers vos méthodes de recherche notamment aux acteurs de l'Education que  
vous sollicitez pour vos recherches: parents, élèves, éducateurs, enseignants ..

La question pour vous c'est: qu'est ce que je fais aux personnes que je fais entrer dans  
mon dispositif de recherche ou d'intervention ? Les méthodes de recherches ne créent  
pas du tout la même situation pour les personnes qui acceptent de contribuer.

Les méthodes d'intervention du courant de recherches de la RA ont la particularité de  
créer un espace de délibération qui correspond à la définition de l'action politique par H  
Arendt  
HA disait que la citoyenneté n'est pas un statut, mais relève de l'action politique. Pour elle,  
les trois vertus propres à l'action sont :<sup>4</sup>

a- l'institution d'un espace de visibilité : toute action commune déploie un espace public d'apparition, où les acteurs se rendent manifestes, et, avec eux, les principes qui commandent leurs actions. Cet espace public est nécessaire à l'action et requiert, dans une démocratie, des garanties institutionnelles. Réciproquement l'action est nécessaire au déploiement de cet espace. L'action politique inaugurale, qui conjoint les deux moments, c'est l'action révolutionnaire : elle institue un nouvel espace – républicain - d'action ;

b- la mise en relation directe des acteurs: agir ensemble, c'est instaurer un lien avec les autres acteurs. Le lien politique, plus fort que le lien social, s'engendre dans l'action commune. Cette communauté d'acteurs n'est précédée de rien : c'est l'action qui lui donne naissance. L'action ne présuppose pas une communauté déjà soudée, mais instaure une communauté qui s'invente (même entre des individus qui n'ont rien en commun avant l'action) : cessant avec l'action elle est donc précaire, fragile et éphémère ; elle ne se survit pas à elle-même. C'est une difficulté redoutable : les institutions ne garantissent pas sa perdurance, mais seulement la possibilité d'autres actions. Une communauté politique n'est pas une communauté socio-culturelle d'appartenance (confessionnelle, ethnique, sociologique, économique, etc.) ; elle est transversale aux communautés d'appartenance. Arendt, à la différence, par exemple de Samuel Huntington, pour qui le politique se ramène au choc des cultures, refuse toute subordination du politique au culturel : il n'y a pas de réquisit culturel préalable à la constitution d'une communauté politique ; l'existence d'une communauté d'appartenance n'implique pas d'elle-même celle d'une communauté politique, laquelle ne lui est redevable en rien : par exemple ce n'est pas parce qu'il y a une communauté socio- culturelle corse qu'il y a une communauté politique corse ;

c- la révélation de l'agent : l'agent révélé dans l'action, c'est l'acteur, non l'auteur (celui-ci participe d'une logique juridico-politique d'imputation et de responsabilité). Par exemple : supposons que je sois prof de philo, apolitique et que des étudiants envahissent ma salle aux cris de : « c'est la révolution ! » ; me voilà embarqué malgré moi dans un mouvement : je sors dans la cour, j'y vois d'un côté des policiers, de l'autre des groupes hostiles et je dis : « faisons ceci » ; dès lors on va dire : Etienne Tassin prend la direction des opérations, et il est vrai que je joue ce rôle dans la situation ; un acteur est né dans ce contexte d'agir- ensemble, différent du Tassin prof de philo et auteur de ses actes. L'agir-ensemble a fait tout d'un coup naître un acteur qui n'était pas déjà là ; c'est une vraie naissance.

Choisir une méthode de recherche, c'est donc faire un choix politique.

A méditer

## **TRANSPARENT 16**

peur des élus de l'auto défense  
pas de confiance dans la popu

police: pas l'autorité

## Derniers TRANSPARENTs

Montée de l'absention et des extrêmes seraient le résultat d'un manque d'intégration des citoyens dans les processus de décision

Anne Hidalgo lors des européennes en juin 2014 dit que si Paris est resté à gauche, et si à Paris le FN ne dépasse pas les 10%, c'est grâce à l'offre de participation qui a été renforcée à partir de 2001, élection de Bertrand Delanoé

face à ce flou je m'en remets à l'échelle de participation de Loïc Blondiaux  
L'idée de l'échelle c'est de ne pas monter des usines à gaz si c'est pour au final mobiliser ceux qui sont déjà mobilisés et qui ont déjà accès aux débats et aux délibérations

A Paris, on multiplie les processus et donc on améliore constamment le niveau 1 ainsi notre nouvelle Maire Anne Hidalgo intensifie la participation numérique, la ville intelligente (dia 6 et 7)

On systématise le niveau 2 sur les grandes opérations urbaines

On oscille désormais entre niveau 3 et niveau 2, on fait surtout de la préparation en amont des décisions ce qui permet de lier les trois piliers de la participation citoyenne : élus, experts, citoyens

on ne pas de niveau 4 formellement, sauf exception (carreau du temple)